

Projet de parc éolien Banyuls et Brouilla

Commune de Banyuls-dels-Aspres

Mars 2024

Jean-Michel TUR – Responsable Développement Adjoint Occitanie

Jérémy CHALEROUX – Chef de projet développement

Auriane LESPINASSE – Cheffe de projet développement



RESTREINT



INTERNE



SECRET



01- Présentation ENGIE Green

Nous sommes le leader français de l'éolien terrestre et de l'énergie photovoltaïque. **Ensemble, concrétisons vos engagements en faveur de la transition énergétique.**

A VOS CÔTÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Notre mission Verdir les énergies, favoriser l'activité locale et optimiser vos revenus fonciers

Notre singularité Conjuguer les atouts et l'expertise d'un leader avec l'agilité et la proximité d'un acteur de terrain.

Notre méthode unique et certifiée comme gage de rigueur et transparence auprès des citoyens, territoires et entreprises.



01- Présentation ENGIE Green

Pour un projet sur-mesure, performant et innovant, associant **notre expertise** dans les renouvelables aux multiples compétences des entités du groupe ENGIE.



Centrale solaire au sol et éolienne

Foncier dégradé, anciennes décharges, carrières et mines, friches, terrains agricoles et communaux



Ombrières photovoltaïques

Aéroports, hall d'expos, parcs de stockages automobiles ou logistiques



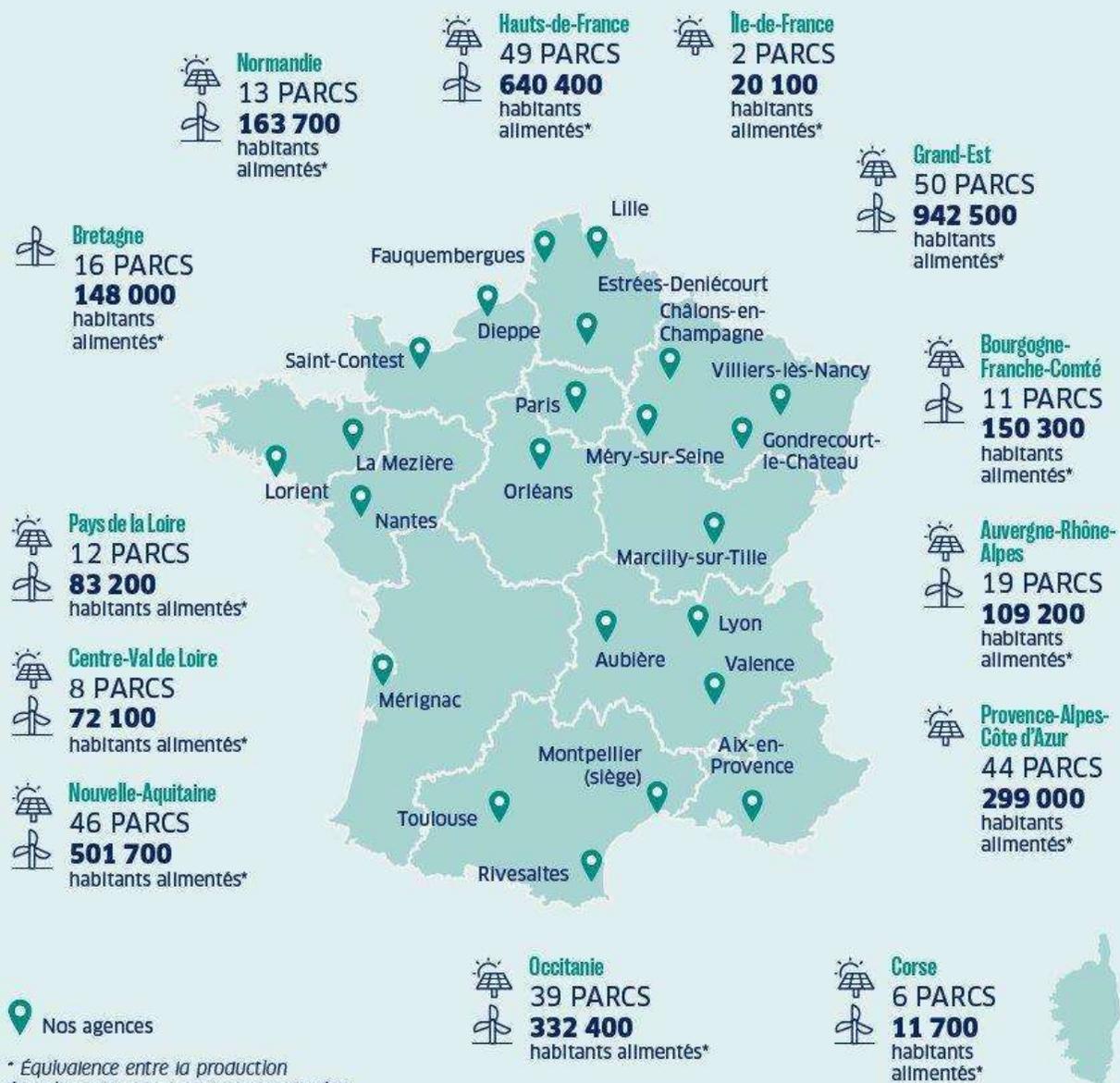
Agrivoltaïsme

Exploitation agricole en couplage solaire, ombrières dynamiques ou haies solaires

Mobilité Bornes de recharges H2 et/ou électriques alimentées en énergie verte locale

Investissement Co-investissement, actionnariat local et/ou financement citoyen pour une meilleure intégration locale

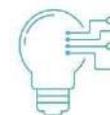
Contrat d'énergie verte Contrats de fourniture d'énergie PPA pour se préserver de la volatilité des prix de l'énergie et valoriser votre démarche RSE



2 477 MW éoliens installés et exploités



1 893 Mwc solaires installés et exploités



Plus de **250 projets** en développement



Près de **2,8 millions** de tonnes de **CO₂ évitées** par an**



Près de **3,4 millions d'habitants** alimentés en électricité verte par an*

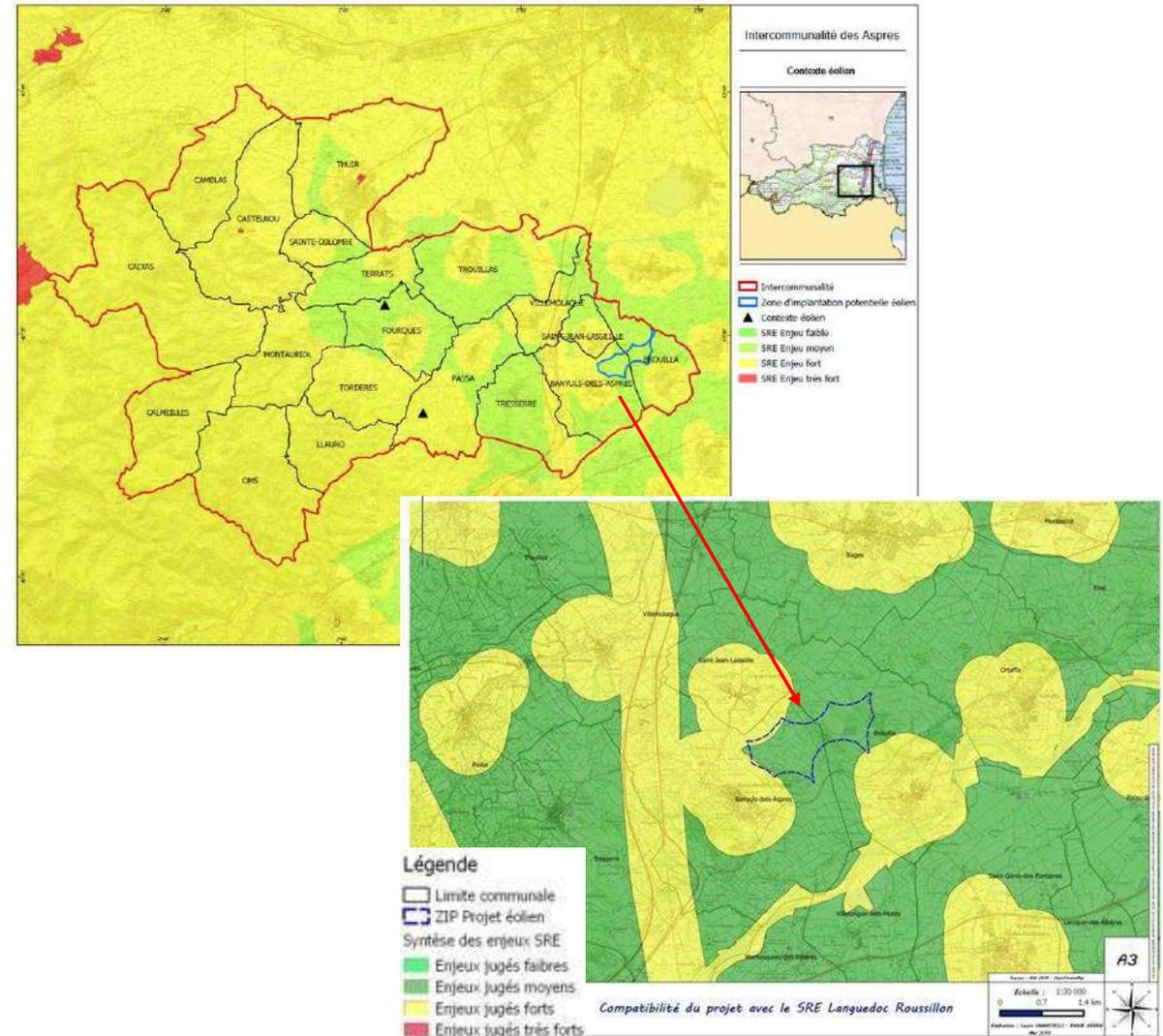


627 collaborateurs répartis sur **22 agences**

**tonnes d'émissions de CO₂ eq marginales évitées par an. La méthodologie retenue prend en compte d'une part le profil de production propre de la centrale solaire et d'autre part le mix énergétique mobilisé au moment où l'installation produit.

02 - Présentation du projet

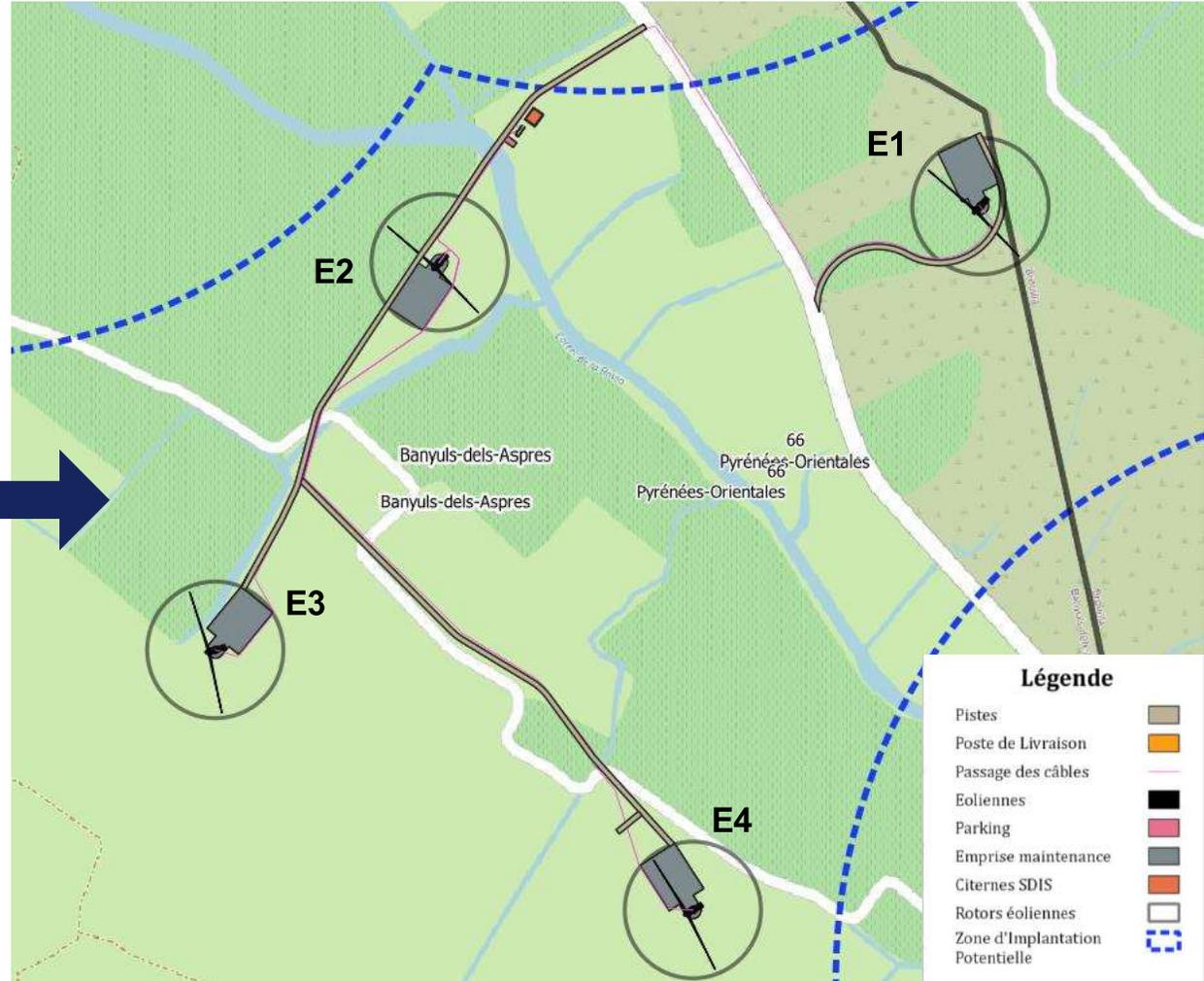
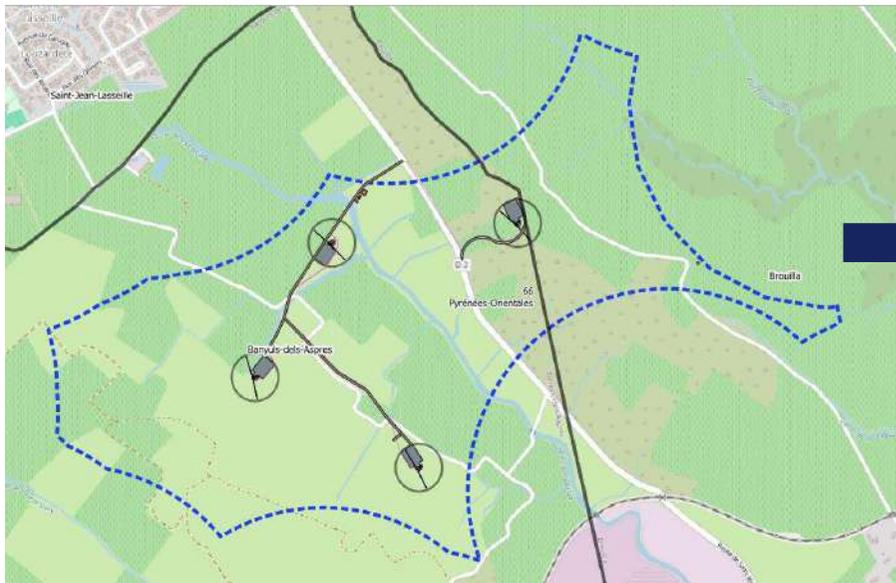
- **La Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)** correspond à une zone de développement éolien présentée en enjeux moyens d'un point de vue environnemental dans le Schéma Régional Eolien.
- **Le site d'étude** se trouve en zone A du PLU de Banyuls et Brouilla et est compatible avec le règlement d'urbanisme de la commune.



Source : Concertation préalable novembre 2020

02 - Présentation du projet

ZIP et implantation du projet



03 - Présentation des éoliennes

Marque : Nordex

Type : N117

Puissance nominale : 3 MW

Hauteur en bout de pôle : 150m

Diamètre : 117m



Marque : Vestas

Type : V117

Puissance nominale : 3 MW

Hauteur en bout de pôle : 150m

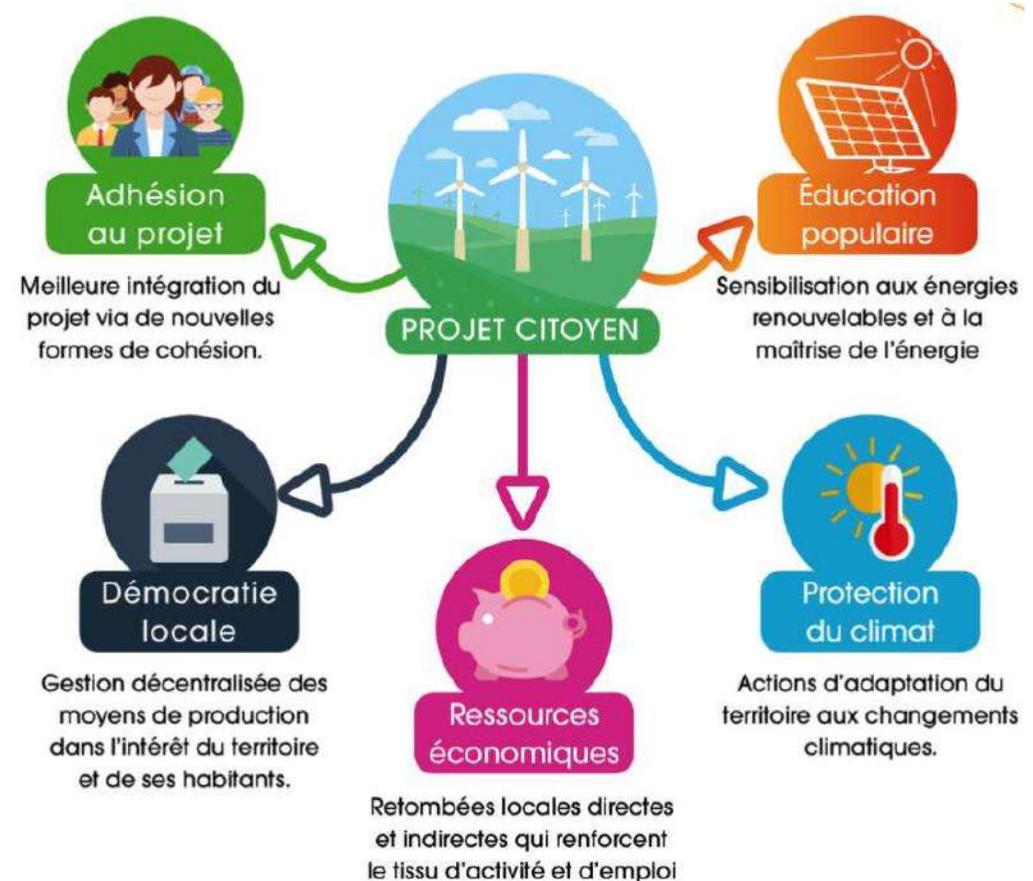
Diamètre : 117m



04 - Projet coopératif citoyen

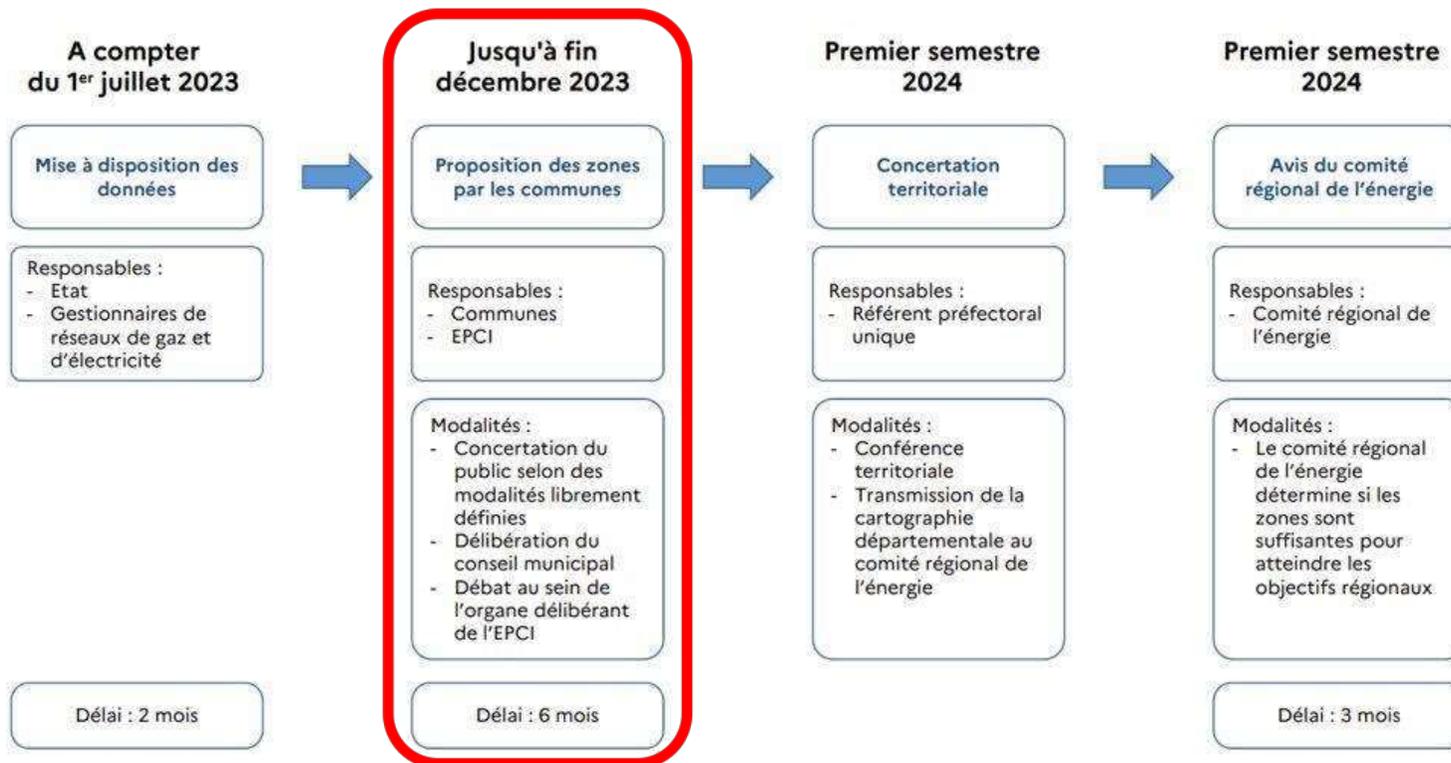
Le financement du projet est partagé,
40% de CatEnR & 60% d'ENGIE Green.

CatEnR conduira l'investissement participatif qui permettra à tous de profiter des bénéfices du projet.



05 - La loi AER

LE CALENDRIER POUR DÉFINIR DES ZONES D'ACCÉLÉRATION

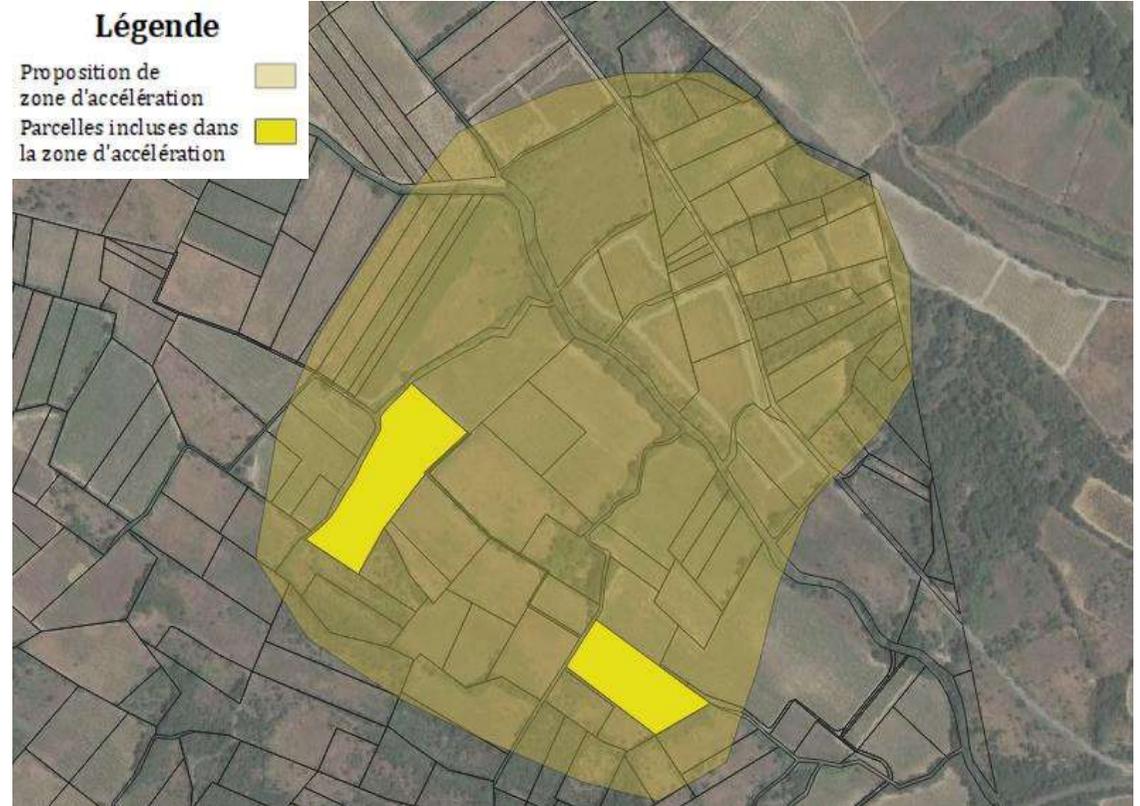


05 - La loi AER

À ce jour, les 2 parcelles communales concernées par le projet sont incluses dans la ZAEnR, la zone d'accélération des Energies Renouvelables.

L'intégration d'une zone étendue à l'ensemble du projet permettrait de contribuer aux objectifs de transition énergétique nationaux.

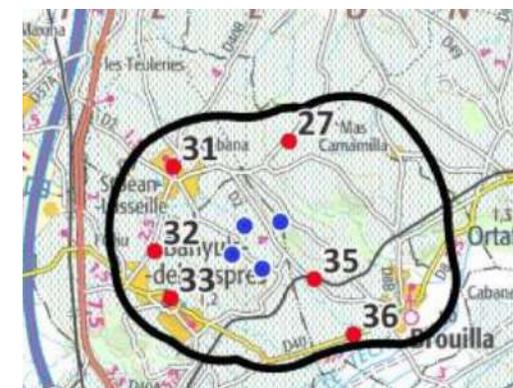
Aussi, concernant ces 2 parcelles communales, la sécurisation de celles-ci sera possible après l'actualisation des termes de la délibération.



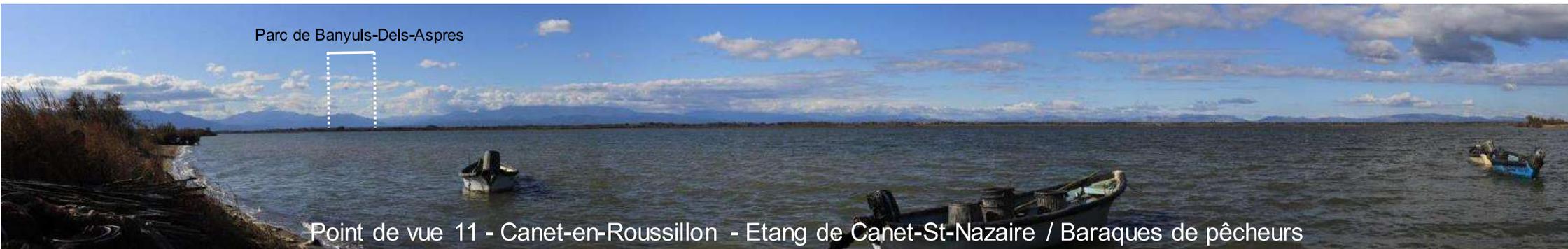
06 - Photomontages



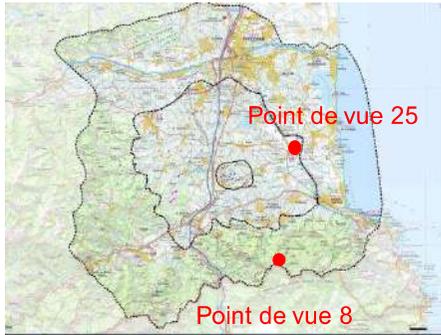
06 - Photomontages



06 - Photomontages



06 - Photomontages



07 – Retombées financières

Montants pour un projet éolien de 12MW		
	Pour la commune	Pour les collectivités et les habitants
Loyers	3 000/MW/an 18 000€ pour 2 éoliennes de 3 MW par an	
Utilisation des chemins <i>(usage des chemins et voies (redevance anticipée en début de projet possible))</i>	Forfait de 10 000€/MW 120 000€ pour 4 éoliennes de 3MW	
Mesure d'accompagnement de projet communaux	Forfait de 5 000/MW 60 000€ pour 4 éoliennes de 3 MW	
Retombées fiscales <i>(Estimations non engageantes et évoluant en fonction du cadre réglementaire et de la puissance du projet éolien réalisé)</i>	20% pour la commune : 27 500€ par an 80% pour l'EPCI : 62 600€ par an	
Eolien participatif		Dividendes liés à l'investissement via Cat'Enr
Total	45 500€ par an 180 000€ unique et forfaitaire	